**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2017, à 20h30.**

 Présents: J. Verdalle, N. Raymond, J. Boucoiran, J. Vedrines, M. Micucci, M. Fricon, M. Gibert, S. Rouquette, B. Bourdon, C. Desanlis, J. Serody, A. Vincent

Absents excusés: J. Aubonnet, P. Chabert.

Procurations: P. Chabert à N. Raymond, J. Aubonnet à S. Rouquette.

Secrétaire de séance : N. Raymond.

 Approbation du procès-verbal du conseil du 13 octobre: UNANIMITE.

Délibération N°1 : Décision Modificative de 3à5.

Elle porte sur l'ouverture du compte 1641 et un transfert de crédit du compte 65 au compte 67 pour un montant de 470€. UNANIMITE.

Délibération n°2 : Convention avec Nîmes Métropole: mise à disposition d'un agent communal.

La compétence Eau et Assainissement relève de Nîmes Métropole. M. Olympe est mis à disposition pour assurer le bon fonctionnement du service à 90% de son temps de travail. Nîmes Métropole rembourse à la commune de Dions 90% de sa rémunération et des charges. UNANIMITE

Délibération n°3 : Convention avec le syndicat mixte de Leins Gardonnenque : prestation de service.

Il est demandé d'approuver les termes de la convention de prestation de service suite à transfert de personnel entre le syndicat mixte de Leins Gardonnenque et la commune de Dions. UNANIMITE.

Délibération n°4: Adhésion au dispositif passeport été 2018.

Renouvellement de l'adhésion de la commune au dispositif "passeport été 2018"en partenariat avec la ville de Nîmes sur la base de 5 passeports. UNANIMITE.

**QUESTIONS DIVERSES:**

Requête en référé de l’association la Cabane de l’ours : à l'UNANIMITE les conseillers confirment que le projet a été voté et qu'il n'y a pas à revenir sur ce vote, ils soutiennent le Maire dans la démarche.

 La fibre optique à Dions: premiers logements prévus 1er trimestre 2019,

 Lutte contre les nuisances sonores:

Arrêté municipal relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

Point sur les travaux.

Fin de la séance à 22h30

Le maire

Jean Verdalle